

Séance du 20 février 2024

L'an deux mille vingt quatre le Conseil d'Administration de ce CCAS, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Président, VAN DE VELDE Michel.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
9	6	6
		Pour : 6
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Etaient présents :**

M. BERULLIER Frédéric., DUMONT Olivier, Mmes CATEL Chrystèle, PARHUITTE Eliane, VAN DE VELDE Marie-Paule; MM. BERULLIER Frédéric, VAN DE VELDE Michel

**Procuration(s) :**

**Etai(en)t absent(s) :**

DEVAUX Claude

Date de la convocation
19 février 2024

**Etai(en)t excusé(s) :**

Mme HENNEBERT Marie Josée., RETOURNE Vincent

Date d'affichage
28 février 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**

28 février 2024
et publication du
28 février 2024

**AFFECTATION DES RESULTATS 2023**

Le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de Michel VAN DE VELDE, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2023 le 26 février 2024.

<b>Considérant</b>	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,	
<b>Statuant</b>	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023	
<b>Constatant</b>	que le compte administratif fait apparaître :	
	- un déficit de fonctionnement de :	135,90
	- un excédent reporté de :	1 258,86
	Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	1 122,96
	- un excédent d'investissement de :	522,13
	- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
	Soit un excédent de financement de :	522,13
<b>DÉCIDE</b>	d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :	
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCÉDENT	1 122,96
	AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
	RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	1 122,96
	<hr/>	
	RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	522,13

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Président et le(s) secrétaire(s) de séance.  
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Morisel

Le Président VAN DE VELDE Michel

le(s) secrétaire(s) de séance

